



A) OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Adoption de l'ordre du jour

B) FINANCES ET TRÉSORERIE

2. Autorisations de paiement

2.1 Décompte progressif numéro 1 – Lignage sur chaussée

Objectif : Autoriser le paiement de 70 543,08 \$ à Marquage et traçage du Québec inc.

2.2 Contrats numéros 25-11, 25-12 et 25-13 – Balayage mécanique des rues urbaines

Objectif : Autoriser le paiement de 90 802,56 \$ à 9354-1274 Québec inc. (Arseno Balayage).

C) GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

3. Suivi des soumissions en matière de gestion contractuelle

3.1 Fourniture et installation d'éclairage public pour l'année 2025

Objectif : Accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Ainsworth inc., pour le prix de 204 471,72 \$.

3.2 Vidange, transport et disposition des boues de fosses septiques pour l'année 2025

Objectif : Accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Gestion Belle-Rivière inc., pour le prix de 23 288,19 \$.

D) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4. Ajout de nolisements au contrat pour la fourniture et l'opération d'une navette fluviale entre les villes de Bécancour et de Trois-Rivières pour la saison 2025

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions doit porter exclusivement sur les sujets de cette séance. Elle est limitée à 30 minutes maximum et est le seul moment où les questions peuvent être posées.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le règlement n° 1780 relatif à la régie interne du conseil municipal de la Ville de Bécancour et au maintien de l'ordre durant ses séances.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE